



TOTAL S.A.

Déclaration au titre de l'article 23-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
30 juin 2010	2 348 729 461	2 345 611 469

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 348 729 461 actions s'élève à 2 560 091 115 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 200 662 536 droits de vote attachés aux 100 331 268 actions détenues par des filiales de TOTAL S.A. qui ne peuvent être exercés en Assemblée Générale en vertu de l'article L.233-31 du Code de commerce,
- de 13 817 110 droits de vote correspondant aux 13 817 110 actions détenues par TOTAL S.A. privées de droits de vote en vertu des articles L.225-111 et L.225-210 du Code de commerce.
